



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

COBAS !

FAITES RESPECTER L'ACCORD !

Les conseillers CFDT de l'Ile de France réunis le 16 décembre 2016, ont constaté que l'accord management commercial du Réseau signé le 15 juillet 2015, n'est toujours pas respecté !

Pour vous sensibiliser et vous aider, ils vous adressent ce mini-questionnaire anonyme à renvoyer par courrier, fax ou mail

Mesures principales de l'accord management commercial

1. Principe de responsabiliser le conseiller en lui laissant une autonomie suffisante (ch 2 art.1 p.5)
2. Fin du *reporting* manuel au 31/07/2016 (ch 2 art.1-2 p.5)
3. Pas d'analyse de résultats individuels en réunion collective (ch 2 art. 2- 1 p.6)
4. Pas de comparaison entre collègues (benchmark)
5. Rappel de l'entretien quadrimestriel pour déterminer les modalités de pilotage afin de développer les compétences des COBA (ch 2 art. 1-1 p.5)

DR 95

Territoire _____

Existe-t-il encore du <i>reporting</i> manuel (non prévu par le SI) ?	OUI	NON
Existe-t-il encore des tableaux de classements entre collègues ?	OUI	NON
Bénéficiez-vous d'un pilotage commercial adapté à votre profil ?	OUI	NON
Pensez-vous exercer votre métier en toute autonomie ?	OUI	NON
Pensez-vous que la multiplicité des tâches vous éloigne du cœur de votre métier ?	OUI	NON
Est-ce que vos objectifs sont réalistes et atteignables ?	OUI	NON
Est-ce que vous vous épanouissez dans votre métier de conseiller ?	OUI	NON
Vous sentez-vous plus vendeur que conseiller ?	OUI	NON
La suppression du Gescli a-t-elle ou va-t-elle modifier vos conditions de travail ?	OUI	NON

Commentaire :